

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission se réunit
Tous les Jedis
De 14h00 à 16h30
N° direct : 04.94.08.97.72

Réunion du Jeudi 24 septembre 2020
P.V. n°4

Présidente : Mme Cathy DARDON

Délégué du CD : M. André VITIELLO

Secrétaire : Mme Huguette CARPENTIER

Présents : Mmes Lydie BASTIEN – Noëlle MOUTON - Mrs Raymond CAZEAUX - Francis GALIMI

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Actions diverses
- Désidérata

INFORMATIONS

RAPPEL CONCERNANT LES REPORTS DE MATCHS

La Commission rappelle que les reports doivent être faits dans les délais règlementaires
Plus de rigueur pour ne pas décrédibiliser le championnat

FMI – Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions seniors.
Ne pas oublier de noter sur la feuille de match informatisée tous les remplacements de joueuses.

CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIORS :

- Championnat à 11 :

Championnat en deux phases

1^{ère} phase : Matches Aller / Retour

1^{ère} journée le 11 Octobre 2020

2^{ème} phase : Matches Aller / Retour

1^{ère} journée le 31 Janvier 2021

Pour le classement final les deux phases seront pris en compte

Le club terminant premier sera déclaré « Champion du Var » et représentera le District pour l'accèsion en R1 Ligue

DRAGUIGNAN – LORGUES – PUGET S/ARGENS – TOULON ELITE FUTSAL 2 - BRIGNOLES — CARQUEIRANNE LA CRAU

- Championnat à 8 : *Championnat Matches Aller / Retour*

1^{ère} journée le 11 Octobre 2020

Compte tenu des engagements des clubs et des niveaux différents, la Commission prend la décision de faire deux poules de niveau (A et B)

Championnats Matches Aller / Retour 1^{ère} journée le 11 Octobre 2020

Le club terminant premier de la Poule A sera déclaré « Champion du Var »

POULE A	POULE B
ROCBARON	ROQUEBRUNE
ST-MAXIMIN	BESSE SPORT
HYERES F.C.	SIX FOURS LE BRUSC
LA LONDE	PIGNANS
ST-CYR	PAYS DE FAYENCE
PLAN LA TOUR	STE-ANASTASIE
LA VALETTE	U.S.VAL ISSOLE
SOLLIES FARLEDE	R.C. LA BAIE
LES ARCS	MAR VIVO
ST-ZACHARIE	MAESTRAL
STE-MAXIME	COGOLIN

CHAMPIONNAT JEUNES :

- **Critérium U18F/U17F/16F à 11 :** Annulé faute d'équipe

- **Championnat U18F à 8 :** *Championnat Matches Aller / Retour*

1^{ère} journée le 10 Octobre 2020

Le club terminant premier sera déclaré « Champion du Var »

SC TOULON 2 - HYERES F.C. – SIX FOURS LE BRUSC – TOURVES - HYERES ASPTT – LORGUES – A.S. MOULINS (Côte d'Azur)

Critérium U15F/U14F à 11 : Annulé faute d'équipe

- **Championnat U15F à 8 :** *Championnat Matches Aller / Retour*

1^{ère} journée le 10 Octobre 2020

Le club terminant premier sera déclaré « Champion du Var »

BRIGNOLES - CARQUEIRANNE LA CRAU 2 – HYERES F.C - FREJUS ST-RAPHAEL – PUGET S/ARGENS – LE REVEST - S.C. TOULON - ST-MAXIMIN - DRAGUIGNAN – LITTORAL SPORT ACADEMY

- **Championnat U13F à 8** : 13 clubs engagés
Championnat en deux phases
1^{ère} phase : 2 poules de secteur – Match sec (aller uniquement)
1^{ère} journée le 10 Octobre 2020
Fin le 12 Décembre 2020
- 2^{ème} phase : 2 Poules de niveau - Matches Aller / Retour*
1^{ère} journée le 16 Janvier 2021

POULE A	POULE B
T. PIVOTTE SERINETTE	FREJUS ST-RAPHAEL
LA SEYNE FC	BRIGNOLES
S.C. TOULON	HYERES F.C.
LE REVEST	DRAGUIGNAN
CS TOULON EST	LE CANNET
LA CADIERE	PUGET S/ARGENS
CARQUEIRANNE LA CRAU	

FOOT ANIMATION :

Inscription par mail à secretariat@var.fff.fr

Qui peut jouer
SAISON 2020 / 2021

Séniors F à 11 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 3 joueuses U17F surclassées – 3 joueuses U16F surclassées
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

Séniors F à 8 :

Ouverts aux Séniors - U20F – U19F – U18F – 4 joueuses surclassées dont 1 seule U16F
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

Critérium U18F/U17F/U16F à 11 :

Ouverts aux U18F – U17F – U16F - 3 joueuses U15F surclassées
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

U18F à 8 :

Ouverts aux U18F – U17F – U16F - 2 joueuses U15F surclassées
 - Le nombre autorisé de joueuses U15 F inscrites sur une feuille de match sera dégressif, pour qu'à compter de la saison 2022/2023, aucune joueuse U15 F ne puisse évoluer dans le Championnat U18F à 8
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

Critérium U15F/U14F à 11 :

Ouverts aux U15F – U14F -- 3 joueuses U13F surclassées
Nombre de mutés : 6 dont 2 Hors période

U13F :

Ouverts aux U13F – U12F -- 3 joueuses U11F surclassées
Nombre de mutés : 4 dont 2 Hors période

CORRESPONDANCE

LIGUE MEDITERRANEE : Tirage du 1^{er} tour de la Coupe de France

A jouer le 4 Octobre 2020

- S.C. TOULON / TOULON ELITE FUTSAL
- LORGUES / AFC STE TULLE
- DRAGUIGNAN / PUGET

TOURVES :

DISTRICT DE PROVENCE : donne son accord au club de La Cadiere pour participer au championnat U15F à 11 en Provence. Avis favorable de la Commission.

DISTRICT COTE D'AZUR : Transmet une demande du club de l'A.S. MOULINS pour que son équipe U18F participe dans le championnat Varois. Après consultations auprès des clubs concernés, le club est intégré dans le championnat U18F à 8

LITTORAL SPORT ACADEMY : Engage une équipe U15F à la place de l'équipe U13F

ACTIONS A VENIR

Mercredi 7 Octobre 2020 (Après-midi)

2^{ème} Rassemblement U15F Vallon du Soleil (La Crau)

Samedi 10 Octobre 2020 (matin)

Rentrée du Foot U6F à U11F stade Salvatori – Brignoles



Samedi 12 Décembre 2020 (matin)

Plateau de Noël U6F à U11F

Samedi 9 Janvier 2021 (l'Estagnol La Crau)

Formation module « Animatrice de Football »

Festival U13 PITCH



Samedi 6 Février 2021

Défi Cup U15F & U18F

Samedi 6 Mars 2021

Finale Régionale Défi Cup U15F & U18F

Samedi 27 Mars 2021

Finale Départementale Festival U13 PITCH

Samedi 8 Mai 2021 (Stade Léo Lagrange Toulon)

Finale Régionale Festival U13 PITCH

Samedi 22 Mai 2021 (Provence)

Journée Régionale Ecole de Foot Féminin



DESIDERATA

DRAGUIGNAN : Séniors Féminine en alternance avec Séniors D3

Clubs souhaitant jouer que le dimanche

ET. FREJUS/ST RAPHAEL : U15F

Prochaine réunion
Jeudi 1^{er} Octobre 2020

La Présidente : Cathy DARDON
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER